Niveau(x) d'enseignement : 9
Centre d'intérêt : 870 Numéro EDUQ : 9270454

Tassé, Louise.

Un trait d'union entre l'école et l'industrie : le Pavillon professionnel de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis / par Louise Tassé. -- Montréal : Conseil scolaire de l'île de Montréal, c1990.
11 p. ; 22 cm. -- (L'Ecole et son milieu)

Titre de départ. Version anglaise publ. sous le titre : A link between school and industry : Le Pavillon professionnel of the Commission scolaire du Sault-Saint-Louis.

Vedette(s)-secondaire(s) : Conseil scolaire de l'île de Montréal

Descripteur(s) : Formation professionnelle • Programme d'études • Formation sur mesure • Enseignement individualisé • Education des adultes

Identificateur(s) de nom : Pavillon professionnel • Commission scolaire du Sault-Saint-Louis

Au Pavillon professionnel de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis, on a mis résolument le cap sur une priorité : répondre aux besoins des adultes et des entreprises en matière de formation professionnelle. La brochure présente la genèse du projet, le programme de formation professionnelle offert, les programmes de high school pour adultes, de perfectionnement professionnel et de formation sur mesure, l'enseignement individualisé et la vie scolaire au Pavillon professionnel. En jetant ainsi des ponts entre l'école et le marché du travail, le Pavillon devient le partenaire des entreprises et des étudiants dans la poursuite de leurs objectifs, qu'ils s'agisse pour les uns d'accroître leurs connaissances et de mettre en valeur leurs aptitudes ou pour les autres de s'adapter aux changements technolgiques et d'accroître leur capacité concurrentielle.

Type de document :

930454

Un trait d'union entre l'école et l'industrie

Collection
L'ÉCOLE ET
SON MILIEU

Le Pavillon professionnel

Par
Louise Tassé

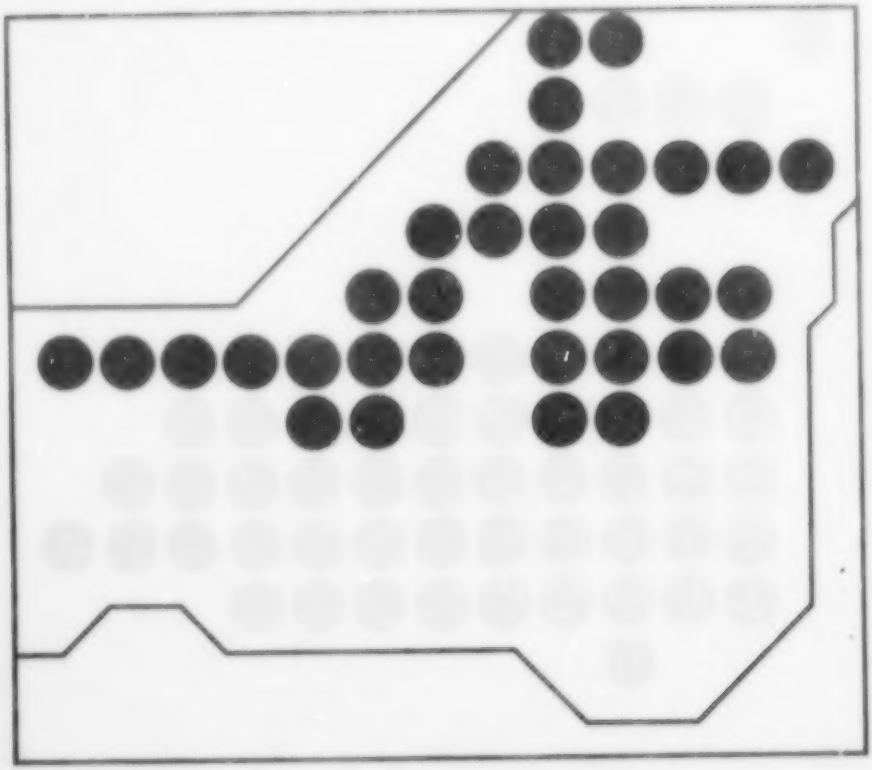

Un trait d'union entre l'école et l'industrie

Le Pavillon professionnel de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis

Par Louise Tassé

Avant-propos

Par la diffusion de cette monographie, le Conseil scolaire de l'Île de Montréal veut faire connaître aux personnes qui s'intéressent à l'éducation publique un mode d'interaction entre l'école et son milieu.

Depuis quelques années, l'école québécoise est en mutation. On ne retrouve plus l'école standardisée et stéréotypée d'autrefois. Au contraire, de nos jours, l'école d'un milieu diffère de l'école d'un autre milieu de bien des façons. Il y a diverses raisons à cela. Parfois, ce sont les parents qui se sont impliqués dans la transformation de l'école; parfois, c'est l'école même qui a modifié son mode d'agir et qui s'est ouverte à son milieu. L'école s'est personnalisée.

Le Conseil scolaire n'entend pas favoriser une forme ou une autre d'interaction entre l'école et son milieu. Il croit que ces formes doivent être multiples du seul fait de la diversité des personnes et des milieux.

Le Conseil scolaire aimerait connaître la réaction du lecteur à cette monographie. D'autre part, il apprécierait qu'on lui fasse connaître d'autres initiatives de ce genre qui mériteraient d'être publiées. Les commentaires et les suggestions du lecteur seront bien accueillis. On trouvera, à la fin de cette brochure, l'adresse où faire parvenir ces commentaires et suggestions.

Le Conseil scolaire de l'Île de Montréal

Table
des
matiéres

Page

INTRODUCTION 3

1. — LE PAVILLON PROFESSIONNEL 3
- 1.1 La genèse
- 1.2 La population scolaire

2. — LE PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNEL 4
- 2.1 Les normes d'admission
- 2.2 Les diplômes
- 2.3 Les programmes offerts
- 2.4 Les stages

3. — TROIS AUTRES RÉPONSES AUX BESOINS DES ADULTES ET DES ENTREPRISES 7
- 3.1 Le programme de high school pour adultes
- 3.2 Le programme de perfectionnement professionnel
- 3.3 La formation sur mesure

4. — L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ 8
- 4.1 Le principe
- 4.2 L'organisation

5. — UN MOT SUR LA VIE SCOLAIRE 9

CONCLUSION 10

INTRODUCTION

De tous les secteurs d'enseignement, la formation professionnelle est sans doute celui qui a connu le plus de remous par suite du vent de réformes qui a soufflé sur le monde de l'éducation au cours des deux dernières décennies. Mais une ligne de force émerge maintenant: la nécessité de jeter des ponts entre l'école et le marché du travail. Au Pavillon professionnel de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis, on a mis résolument le cap sur une priorité: répondre aux besoins des adultes et des entreprises en matière de formation professionnelle.

Quels sont-ils, ces besoins? Pour l'un, «décrocheur repenti», c'est d'obtenir le diplôme qui lui permettra cette fois de «décrocher» l'emploi qu'il convoite. Pour l'autre, c'est de mettre à jour ses compétences professionnelles. Pour nombre d'entreprises, c'est d'emboîter le pas aux changements technologiques. Mais tous ont en commun le désir d'améliorer leur situation sur le marché du travail ou parmi la concurrence et ils utilisent l'école comme tremplin pour ce faire.

C'est d'ailleurs comme outil au service de sa population que le Pavillon professionnel est perçu par sa direction. Cela signifie concrètement que l'on met tout en oeuvre pour adapter les structures de l'école aux besoins des adultes, sans perdre de vue le marché du travail dans lequel ceux-ci aspirent à s'insérer.

1. LE PAVILLON PROFESSIONNEL

1.1 La genèse

Sis au coeur du vieux Lachine, entouré de l'église des Saints-Anges, du collège des Soeurs de Saint-Anne et d'un temple protestant, le Pavillon professionnel jouit d'un panorama sur le lac Saint-Louis et ses berges, dont il n'est séparé que par le boulevard Saint-Joseph.

Jouxtant ces imposants bâtiments de pierre grise qui évoquent le souvenir d'un autre siècle, l'école tranche par son apparence généralement modeste, mais chaleureuse, à l'image des maisons du quartier. Cet édifice de brique a connu plusieurs vocations avant d'abriter le Pavillon professionnel. Construit en 1897 pour être une école de formation générale desservant la population anglophone de Lachine, le bâtiment a été agrandi à deux reprises, d'abord en 1930 puis en 1965, année où l'institution devient l'École des métiers de Lachine. On ajoute alors au bloc central l'aile des ateliers.

Suite à la fondation, en 1973, de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis, née de la fusion des commissions scolaires de LaSalle, du Saint-Sacrement, de Ville Saint-Pierre et de Lachine, l'École des métiers est annexée administrativement à la polyvalente Dalbé-Viau et accueille les élèves du secondaire qui optent pour un programme de formation professionnelle. Trois ans plus tard, soit en 1976, elle ouvre ses portes au Service de l'éducation des adultes. Enfin, en 1987, l'édifice est confié exclusivement au Service de l'éducation des adultes, lequel assume désormais la responsabilité de toute la formation professionnelle, tes jeunes comme des adultes, et s'appelle dès lors le Pavillon professionnel.

1.2 La population scolaire

Le Pavillon professionnel transcende les frontières linguistiques et géographiques. Francophones, anglophones, hommes et femmes de tous âges s'y côtoient. Ils viennent autant de Laval, de la rive Sud, de Repentigny, de l'Ouest de l'Île que du territoire même de la Commission scolaire, guidés par ce qu'il est convenu d'appeler la «carte» des options professionnelles.

Ils ont en moyenne un peu plus de vingt ans. Beaucoup avaient abandonné l'école en cours de route, las des matières abstraites, découragés par des échecs répétés, pressés de se frotter à la vraie vie et de travailler. Certains – ou plutôt certaines – reprennent à la suite de leurs enfants le chemin de l'école. Pressés, ils le sont toujours. Mais cette fois-ci, d'ap-

prendre, de s'aguerrir avant d'aller affronter le marché du travail.

La population de l'école se répartit en trois blocs relativement hermétiques auxquels s'identifient tant les étudiants que le corps enseignant:

- le *high school*, qui compte une centaine d'élèves
- les métiers, qui regroupent plus de deux cents élèves
- les techniques commerciales, avec une quarantaine d'élèves.

Il convient ici de rappeler que depuis la mise en application de la réforme de l'enseignement professionnel, en 1987, les nouvelles normes qui régissent l'admission ont entraîné une chute importante de l'effectif scolaire: de 500 à 600 élèves, on est passé à 350. Outre le fait que moins de gens satisfont aux exigences nouvelles (français, anglais et mathématiques de 4e secondaire, avec une préférence pour la 5e secondaire), une partie appréciable de ceux qui y répondent sont attirés vers le cégep. En effet, une fois que l'on est près de son diplôme de 5e secondaire, pourquoi ne pas aller tenter sa chance au cégep? ... quitte à revenir au secondaire en cas d'échec.

2. LE PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Au dire même du directeur du Pavillon professionnel, un défi de taille se pose aux enseignants et à l'équipe de direction: redorer l'image de la formation professionnelle donnée au secondaire, laquelle souffre de la concurrence des techniques enseignées au cégep. On a en effet assisté, depuis quelque 12 ans, à une véritable désaffection des jeunes à l'égard de la formation professionnelle. Ils n'aspiraient plus qu'aux options techniques du cégep, auréolées d'un prestige que ne possédait pas le «professionnel». Pour beaucoup, s'orienter vers un métier spécialisé au secondaire était vu comme un pis-aller. Ainsi, le centre de formation doit constamment lutter contre une certaine image négative, relent d'antan ... époque où l'on se résignait à l'apprentissage d'un métier, faute de n'être pas doué pour le haut savoir (entendre les matières théoriques, le collège et l'université). D'autant que la frontière était floue – et l'est toujours – entre les «métiers» appris au secondaire et certaines «techniques» enseignées au cégep.

Parallèlement à ce recul des jeunes dans les métiers, se manifeste une recrudescence de la demande chez les adultes et, parmi eux, les nombreux décrocheurs qui se sont butés à un marché du travail rébarbatif.

2.1 Les normes d'admission

Pour s'inscrire à l'un ou l'autre des programmes professionnels, il faut être âgé d'au moins seize ans et avoir atteint le niveau de 4e secondaire en français, en anglais et en mathématiques. Ceux qui ne possèdent pas une préparation suffisante doivent donc faire un détour par le secteur de la formation générale, au Pavillon même, s'ils sont anglophones, ou au Centre Clément, s'ils sont francophones, une autre école de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis située à LaSalle.

Rappelons ici que la vocation particulière du Pavillon professionnel est d'accompagner les personnes jusqu'aux portes du marché du travail. Son rôle n'est ni de se substituer aux écoles secondaires, ni d'offrir aux jeunes des polyvalentes une sorte de «voie rapide» vers un emploi. Il pourrait en effet être tentant, pour certains jeunes, de fréquenter une école pour adultes et de se voir ainsi exemptés de cours qu'ils jugent inutiles ou superflus. Il y a donc risque de «vider» l'école secondaire d'une partie de sa population, qui pourrait être tentée de bifurquer vers l'éducation des adultes. C'est pourquoi chaque candidature est minutieusement étudiée. D'autant que la frontière est de plus en plus difficile à tracer entre les «jeunes» et les «adultes». Carole, à 18 ans, étudie le secrétariat à la polyvalente; elle y possède

son groupe d'amis et, après ses études, prévoit consacrer une année à se perfectionner en anglais avant de se mettre à la recherche d'un emploi. Jean-Marc, lui, n'a que 16 ans, mais il est décidé à laisser l'école pour aller travailler; il n'a jamais rien trouvé d'intéressant à l'école et n'est pas soutenu par son milieu familial. Pour Jean-Marc, qui ne tient plus que par un fil à l'école, le Pavillon professionnel peut représenter un ultime recours. Ainsi, tout en restant fidèle à la vocation de centre pour adultes, le Pavillon professionnel ne fait pas la sourde oreille aux candidatures marginales qui se présentent.

2.2 Les diplômes

Trois types de diplômes sanctionnent la formation professionnelle. Ils correspondent chacun à un palier d'apprentissage:

- le certificat d'études professionnelles (C.E.P.) s'applique à des métiers qui exigent surtout des habiletés manuelles et peu de connaissances théoriques, par exemple: le briquetage, la maçonnerie, l'assistance aux personnes à domicile, le service de restauration. L'inscription à ces cours exige du candidat d'avoir 16 ans et d'avoir réussi les cours de langue maternelle, de langue seconde, de mathématique et d'éducation morale ou religieuse de 3e secondaire ou avoir obtenu du ministère de l'Éducation les équivalences pertinentes. À noter que l'on exige d'un adulte qu'il n'ait réussi que les trois premiers cours. Le Pavillon professionnel n'offre aucun programme sanctionné par un C.E.P.
- le diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) confirme officiellement l'apprentissage des métiers qui exigent à la fois des habiletés manuelles et des connaissances théoriques. L'inscription à ces cours exige une scolarité minimale de 4e secondaire dans les mêmes programmes que ceux mentionnés au C.E.P. C'est dans cette catégorie qu'entrent la plupart des métiers enseignés au Pavillon.
- l'attestation de spécialisation professionnelle (A.S.P.) atteste, comme sa désignation l'indique, d'une spécialisation dans un champ particulier d'un domaine plus général. Pour s'inscrire à une A.S.P., il faut détenir un C.E.P. ou un D.E.P. dans la discipline connexe. Le Pavillon est autorisé à offrir des programmes conduisant à une A.S.P. dans tous les secteurs qu'il offre présentement, sauf en électronique. On attend une demande suffisante pour démarrer ces programmes.

2.3 Les programmes offerts

Les métiers enseignés au Pavillon, notamment l'électricité de construction, le soudage et l'usinage, assurent d'excellentes chances d'emploi aux diplômés. Ceux-ci sortent de l'école pour ainsi dire munis d'un passeport pour le marché du travail, avec des compétences fondamentales qui leur permettront de se perfectionner et de se spécialiser en cours d'emploi. Les programmes actuellement offerts sont des valeurs sûres. Leur enseignement se fonde sur une longue expérience, qui remonte à plus de trente ans.

2.3.1 L'électricité de construction (D.E.P.)

Il s'agit d'un cours de 1 350 heures qui prépare à l'emploi d'électricien du bâtiment. C'est le programme le plus achalandé; généralement, on y retrouve de cinq à huit groupes de quinze étudiants. Ce métier, régi par la Commission de construction du Québec (C.C.Q.) est contingenté; c'est dire que le diplômé n'a accès à un emploi que lorsque les conditions du marché du travail sont favorables et que les effectifs du groupe professionnel permettent d'absorber un nouveau travailleur.

L'atelier d'électricité reproduit, grandeur nature, des charpentes qui servent de «laboratoires» pour l'étude du câblage des bâtiments d'habitation. On y retrouve également des boîtes et des tableaux électriques de même que tous les appareils et le matériel que l'on trouve couramment sur les chantiers de construction. L'ensemble permet à l'élève d'apprendre toutes les techniques de la profession.

2.3.2 Le dépannage d'appareils électroniques domestiques (D.E.P.)

Ce cours rassemble des mordus de l'électronique qui se doublent souvent de futurs petits entrepreneurs ayant en vue l'établissement de leur propre atelier de réparation. Les diplômés de cette option trouvent également des débouchés dans les industries, les écoles et les usines de fabrication.

2.3.3 Le soudage général (D.E.P.)

D'une durée de 1 350 heures, ce cours du secteur métallurgie prépare les étudiants à occuper des postes de soudeur dans l'industrie de la construction, les ateliers de réparation, l'industrie minière, les ferblanteries, les centrales hydro-électriques. On y enseigne les diverses techniques du soudage à l'arc, au gaz et au chalumeau, de même que les fondements théoriques de ces techniques.

2.3.4 Le soudage-montage (A.S.P.)

Il s'agit d'un complément du cours de soudage général, sanctionné par l'attribution d'une A.S.P. À noter que bien qu'il s'exerce dans le domaine de la construction, ce métier n'est pas régi par la C.C.Q.

2.3.5 Les techniques d'usinage (D.E.P.)

C'est dans un vaste atelier de fabrication mécanique, doté d'une gamme étendue de tours et de machines-outils, que les étudiants s'initient, pendant 1 800 heures, aux techniques de l'usinage traditionnel, lequel s'effectue en respectant les règles de la coupe des métaux sur des machines-outils classiques ou automatisées à des degrés divers.

2.3.6 La conduite et le réglage de machines à commande numérique (A.S.P.)

Une section spéciale de l'atelier de fabrication mécanique est consacrée à la programmation de machines-outils automatisées et à l'exercice du métier à l'aide de ces outils de l'heure. Cet apprentissage est sanctionné par l'attribution d'une A.S.P.

2.3.7 Les techniques commerciales: secrétariat (D.E.P.) et comptabilité (D.E.P.)

Ces cours d'une durée d'un an portent sur les diverses techniques de travail de bureau: dactylographie, sténographie, comptabilité, traitement de texte, etc. Le Pavillon est autorisé à offrir à ses diplômés de secrétariat et de comptabilité des A.S.P. en secrétariat bureautisé et en comptabilité informatisée. Mais on caresse aussi le projet d'ouvrir une école spécialisée en commerce et secrétariat où seraient regroupés l'enseignement des techniques commerciales et celui de leurs équivalents anglais actuellement logé au LaSalle Catholic Comprehensive High School.

Comme on peut s'y attendre, la population masculine domine fortement les métiers traditionnellement occupés par les hommes, mais les femmes n'en sont pas absentes: on encourage le mouvement des femmes vers les métiers non traditionnels. À l'inverse, les hommes sont plutôt rares dans les techniques commerciales généralement assumées par les femmes, occupant bon an mal an deux ou trois des 40 places disponibles.

2.4 Les stages

Des stages non rémunérés en milieu de travail sont organisés pour les élèves des techniques commerciales. D'une durée de deux à trois semaines, ils permettent aux futurs secrétaires et commis-comptables de mettre en pratique dans un environnement réel, leurs compétences nouvellement acquises et d'apprivoiser dans une atmosphère protégée le milieu du travail.

3. TROIS AUTRES RÉPONSES AUX BESOINS DES ADULTES ET DES ENTREPRISES

3.1 Le programme de high school pour adultes

Ce programme s'adresse aux anglophones de plus de 16 ans qui souhaitent parachever leurs études secondaires. Mis sur pied il y a trois ans pour répondre à des besoins ponctuels, il continue depuis de prendre de l'ampleur. Ce programme respecte le régime pédagogique édicté par le ministère de l'Éducation et conduit au diplôme d'études secondaires (D.E.S.). Les adultes francophones peuvent obtenir une formation de même type au Centre Clément.

3.2 Le programme de perfectionnement professionnel

Ce programme vise les personnes qui sont déjà sur le marché du travail ou qui ont de bonnes possibilités d'embauche. Il permet notamment à des travailleurs qui ont appris leur métier «sur le tas» d'acquérir les notions théoriques de base et de systématiser leurs connaissances. À d'autres, il donnera des outils pour postuler un meilleur emploi.

3.3 La formation sur mesure

La formation sur mesure, c'est une formation adaptée aux besoins particuliers d'une entreprise et de ses employés. Qu'il s'agisse de l'horaire des cours, du contenu des programmes, du matériel didactique, tout est conçu de manière à répondre aux besoins de l'entreprise. C'est l'école au diapason de l'industrie... ou l'envers du prêt-à-porter.

Comment s'établit le contact avec les entreprises? Ce sont les conseillers pédagogiques qui jouent le rôle de «commis voyageurs» de la formation sur mesure. Ils vont dans les entreprises offrir des services de formation et de perfectionnement et vérifier si les programmes du Service d'éducation des adultes correspondent véritablement aux besoins. C'est parfois l'amorce d'une collaboration fructueuse entre l'école et l'entreprise.

3.3.1 Un cas-type: B.P.C.O. inc.

B.P.C.O. Inc. est une compagnie spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction. Établie à LaSalle depuis une quarantaine d'années, elle compte 300 employés, dont 40 sont affectés à des équipes d'entretien. Celles-ci font appel à divers corps de métiers: mécaniciens d'entretien, électriciens, soudeurs, menuisiers et machinistes. Comme l'usine fonctionne vingt-quatre heures par jour, il devient onéreux de garder en tout temps à pied d'oeuvre une équipe complète d'entretien. Mais comment alléger cette infrastructure sans risquer de mettre en péril la continuité de la production?

La solution: abaisser les barrières entre les corps de métiers en rendant les employés plus polyvalents et, à la limite, interchangeables. Dans ce cas-ci, rendre les employés polyvalents, cela signifie enseigner à chacun d'eux le soudage, l'usinage, la plomberie, la menuiserie et la mécanique d'entretien tout autant que les matières de base comme les mathématiques et la lecture de plans. La formation sur mesure prend ici tout son sens. Il s'agit en effet non pas de former des spécialistes de tous les domaines, mais de coller aux besoins particuliers de l'entreprise, d'élaguer les divers programmes pour n'en retenir que le contenu pertinent.

Les conseillers pédagogiques mettent au point, de concert avec l'entreprise, un plan de formation. Celui-ci aura une durée de trois ans et sera dispensé pendant les heures de travail, à la fois en établissement et en entreprise. Chacun des 40 employés aura reçu, au terme du programme, 450 heures de formation, à raison de quatre heures par semaine.

Le projet est en cours depuis deux ans. Trois groupes d'employés ont été organisés, deux francophones et un anglophone. Pendant les deux premières années, la plupart des cours leur ont été offerts en établissement, au Pavillon professionnel, sauf le pro-

gramme de plomberie qui leur fut donné à la polyvalente Dalbé-Viau. Quant aux cours de menuiserie, il a été finalement décidé de les retirer du plan de formation.

La troisième et dernière année sera consacrée à la mécanique d'entretien et sera surtout donnée en entreprise. Comment allier de meilleure façon la théorie et la pratique? En guise de préparation à ces cours, le formateur a profité d'un arrêt de la production pour se familiariser avec le matériel. Les employés n'apprendront pas le fonctionnement de tous les types de convoyeurs, compresseurs, ventilateurs, etc., mais de ceux dont est dotée leur entreprise: voilà ce dont B.P.C.O. a besoin.

Le même formation est donnée à tous les employés, sans distinction de spécialité. Pour certains, elle constitue une forme de recyclage; pour d'autres, formés sur le tas, elle est l'occasion d'acquérir les connaissances théoriques qui leur faisaient défaut.

Naturellement, un tel projet a des répercussions multiples. L'abolition de barrières entre les métiers entraîne parfois la supression de postes. Cela a nécessité des aménagements et des ententes avec le syndicat. Pour sa part, la compagnie a effectué un travail de sensibilisation auprès de ses employés et a mis en place des mesures incitatives, comme une majoration des taux de rémunération.

Cette expérience témoigne de l'une des facettes seulement de la formation sur mesure. De fait, celle-ci peut prendre des formes aussi variées que le sont les besoins des entreprises.

4. L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ

4.1 Le principe

Qu'il s'agisse de formation professionnelle ou générale, le principe de l'enseignement individualisé, tout autant que son corollaire l'évaluation individualisée, multiplie ses appuis parmi les gestionnaires et les enseignants de l'Éducation des adultes: il constitue de fait un des traits qui modèlent le caractère distinct de ce secteur. Au Pavillon professionnel, c'est avec conviction mais non sans une certaine prudence que graduellement on implante l'enseignement individualisé. Car une telle mutation des méthodes ne va pas sans l'adhésion ferme de tous les intervenants.

L'enseignement individualisé, c'est l'enseignement centré sur la personne qui apprend plutôt que sur le groupe, une pédagogie qui tient compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun des élèves. L'élève apprend au moyen de matériel didactique et avec le concours du formateur et de ses camarades. Cette démarche, qui s'appuie sur l'enseignement par objectifs, favorise la motivation des élèves et suscite chez eux un sentiment de responsabilité à l'égard de leur formation.

Voyons un peu ce que signifie dans la pratique l'enseignement individualisé.

4.2 L'organisation

Prenons comme exemple le programme de soudage général, qui comprend 29 modules. Chaque module comporte un certain nombre d'objectifs à atteindre, lesquels sont assortis d'éléments de contenu. À chaque objectif correspondent des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, des activités d'apprentissages et des critères d'évaluation. L'élève connaît donc dès le départ les objectifs et les critères selon lesquels il sera évalué. Et c'est lorsqu'il se sent prêt à être évalué, au terme d'un module, que le formateur lui fait subir l'examen prescrit. Ainsi en va-t-il des examens pratiques.

Pour ce qui est des matières théoriques, l'élève peut demander d'être d'abord soumis à un pré-test qui lui permet de vérifier tant la quantité que la qualité de ses connaissances. S'il réussit le pré-test, il peut se présenter en toute confiance à un examen administré dans un local expressément conçu. Si, au contraire, le pré-test révèle des lacunes, il lui reste à

combler celles-ci en recourant aux ressources dont il dispose: formateur, matériel didactiques, collègues.

L'enseignement individualisé est une réalité encore relativement nouvelle au Pavillon professionnel et l'on en est à s'approprier les outils pédagogiques adaptés à cette démarche, notamment par la constitution d'une bande de données informatisée sur les outils d'apprentissage.

Comment réagissent les élèves à cette méthode à laquelle ils n'ont généralement pas été habitués? Quatre-vingt-cinq pour cent d'entre eux s'y acclimatent aisément. Là où certaines difficultés se font sentir, c'est parmi les plus jeunes, moins autonomes, ils ont l'impression d'être laissés à eux-mêmes, ils ont besoin d'être encadrés. C'est pour parer à ce sentiment d'abandon que chaque élève est jumelé à un des professeurs, qui agit comme son tuteur. Toutes les deux ou trois semaines, il le rencontre pour faire le point sur le chemin qu'il a parcouru dans les différentes matières, pour discuter de ses difficultés et pour rendre compte de ses retards et de ses absences. Le tuteur, pour sa part, enregistre les progrès accomplis par l'élève et jette un regard global sur son cheminement. Il le conseille, le soutient, lui signale les écueils à éviter et défend même ses intérêts auprès des autres professeurs, au besoin.

Mais l'enseignement individualisé n'a pas comme seul mérite de placer la personne au centre du processus d'apprentissage. Il répond également à des préoccupations administratives, en favorisant une gestion plus souple et plus efficace. Ainsi, il est loisible à la direction de fixer la date du début d'un cours au moment où un nombre suffisant de candidats est atteint. Il est aussi plus facile de remplacer un étudiant qui abandonne un cours, ce qui permet une rentabilisation maximale des ressources. Pour utiliser des termes empruntés à l'économie, on est en mesure d'adapter rapidement l'offre à la demande. Les étudiants trouvent aussi leur compte dans ce régime: de nouvelles inscriptions sont acceptées tous les mois au *high school* et trois ou quatre fois par année dans les métiers, ce qui évite les pertes de temps et préserve la motivation. Quoi de plus démotivant, en effet, que de devoir constamment livrer à la merci du calendrier scolaire la réalisation de ses rêves professionnels? Au Pavillon professionnel, les cours de métiers ne font relâche que deux semaines pendant la périodes des fêtes et deux semaines à l'été.

5. UN MOT SUR LA VIE SCOLAIRE

La vie scolaire est fortement axée sur les apprentissages et fait abstraction, à toutes fins utiles, des activités parascolaires, sociales ou sportives qui font habituellement partie du quotidien d'une école. Est-ce là le fait que les élèves vivent dans un régime d'individualisation de l'enseignement ou que nombre d'entre eux ont des responsabilités familiales à assumer ou que, préoccupés au premier chef d'obtenir le plus rapidement possible leur diplôme, ils considèrent l'école comme un lieu de passage et négligent de s'y identifier, sachant qu'ils n'y prendront pas racine? Nul ne le sait. Même les projets qui prennent forme, tel un *party* à l'occasion de Noël ou de l'Halloween, meurent dans l'oeuf, faute de participation suffisante.

On rapporte tout de même deux initiatives prises en main par les étudiants: le Carrefour, une coopérative d'alimentation qui offre les services élémentaires de cafétéria, et les services de prêt de la bibliothèque.

Les services complémentaires aux élèves sont assurés par quatre conseillers pédagogiques et une conseillère d'orientation. Les conseillers pédagogiques assurent la jonction avec le marché du travail, notamment par la mise en oeuvre du programme de formation sur mesure. C'est également vers eux que sont dirigées toutes les demandes des étudiants et des employeurs concernant le placement et les stages. Ce sont, comme on l'a vu, les agents de liaison entre l'école et l'industrie.

La conseillère en orientation offre une aide personnelle aux élèves et des services-conseil aux professeurs. Quant à l'orientation professionnelle proprement dite, elle concerne presque exclusivement les élèves du *high school*, car tous les autres sont déjà engagés dans une voie bien définie à leur arrivée à l'école.

CONCLUSION

Le Pavillon professionnel de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis jette des ponts entre l'école et le marché du travail. Souscrivant d'emblée aux principes de l'enseignement individualisé et de la formation sur mesure, il est le partenaire des entreprises et des étudiants dans la poursuite de leurs objectifs, qu'il s'agisse pour les uns d'accroître leurs connaissances et de mettre en valeur leurs aptitudes ou pour les autres de s'adapter aux changements technologiques et d'accroître leur capacité concurrentielle.

Adresse de l'école

Pavillon professionnel
46, 16e Avenue
Lachine, Québec
H8S 3M4

Avez-vous des commentaires à formuler ou des suggestions à transmettre?

Faites-les parvenir à

Le Coordonnateur pédagogique
Conseil scolaire de l'Île de Montréal
500, boulevard Crémazie est
Montréal, Québec
H2P 1E7

Copyright ...
...
...